

Comité d'habitants

réunion du 15 mai 2003

compte rendu établi par «arpenteurs»



Les visites de quartier,
L'éducation à la civilité,
L'équipement culturel...

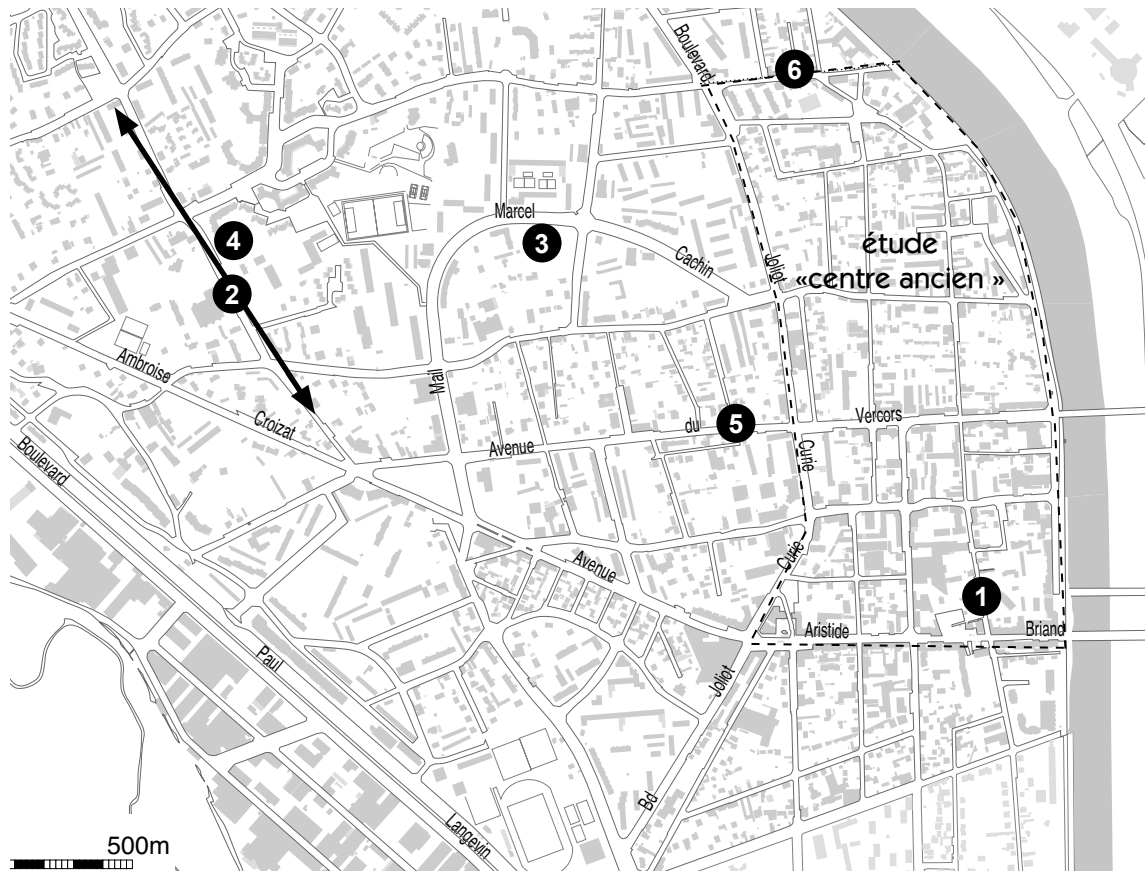
N°2/2003



Photographie de Thierry Passerat

Le Comité d'habitants connaît actuellement des évolutions. Il s'agit d'une part de la première séance qui s'est déroulée en mairie. Par ailleurs, la municipalité a désormais validé son élargissement à l'ensemble du territoire de Fontaine. Des réflexions vont avoir lieu pour réfléchir aux nouvelles formes d'organisation que cela va nécessiter. Pour le moment, l'idée est de continuer le fonctionnement à partir d'un noyau de personnes qui a l'habitude, et d'intégrer de nouveaux habitants à chaque occasion, selon les sujets et les quartiers étudiés.

1- Les paroles de chacun



(1) Beaucoup d'habitants de la résidence Médicis sont inquiets sur le devenir de leur quartier avec les projets sur le parking public Bellerive et sur le bâtiment «Svedala». Les locaux économiques «Svedala» ont été vendus à un opérateur qui va les commercialiser en activités tertiaires. Par ailleurs, une réflexion est menée par la ville pour construire un espace sportif de proximité pour les jeunes. Trois sites seront étudiés rue Gabriel Péri : le parking Bellerive, le parking Blanchard et celui qui abrite le petit marché. Les parkings sont très utilisés par les gens qui prennent le tram, et beaucoup de gens laissent leurs voitures dans le quartier, notamment sur des places privées. Si des bureaux sont construits à côté, il y aura encore plus de voitures.

La place des jeunes dans le centre ancien est une vraie question. Le délinquant, étymologiquement, c'est celui qui n'a pas de lieu. La demande d'un espace jeune est déjà ancienne, et si on ne veut pas qu'ils jouent au ballon dehors, il faut bien imaginer une solution. Le centre ville de Fontaine est un secteur très contraint avec peu d'espace. Le parc Dragon c'est un espace aménagé pour les petits. Il s'agit de construire un "agora-espace" pour jouer au ballon. Il y aura un débat avec les habitants dès que la Mairie aura terminé la phase de repérage de trois lieux possibles.

(2) La rue des Alpes a déjà été repérée comme une rue trop large. Il y a des circulations d'enfants importantes. Lors de la visite de quartier, les parents d'élèves ont demandé un réaménagement.

(3) La question de la place du marché et des possibilités de se garer à proximité a également déjà été abordée. Comment avancer cette réflexion ? La mairie étudie actuellement la possibilité de racheter le champ de maïs pour réfléchir à un nouveau fonctionnement du marché.

(4) À proximité de l'école maternelle Anatole France, l'espace pour chien pose problème, des voitures y entrent.

(5) Rue Docteur Valois, les habitants souhaiteraient une priorité au carrefour. Une séance de travail avec la commission circulation, et tous les habitants intéressés par le sujet, a lieu mardi 20 mai, pour discuter de la manière dont sont traitées les questions de circulation soulevées au Comité d'habitants.

(6) Au niveau de la rue Jean Pain et de l'impasse du Dauphiné, quel projet est prévu sur la friche ? Une étude est en cours sur tout le secteur, menée par le cabinet d'architecte groupe 6. L'idée est d'imaginer de la mixité, entre activités économiques et logements. C'est un secteur sur lequel le Comité d'habitants pourrait travailler prochainement.

2 - Bilan des visites de quartier d'avril

Sylvie Ursella, service communication

Les réunions de quartier ont lieu à Fontaine depuis 1971. Elles ont très vite été accompagnées par une visite du terrain. Les visites de quartier font l'objet aujourd'hui d'une forte mobilisation des services municipaux, notamment des services techniques et communication. Elles permettent d'échanger sur le terrain, de trouver des solutions directement, dans la mesure où les différents acteurs sont présents. C'est **une occasion d'expression des habitants et un moment**

Débat

Dans le quartier Romain Rolland, certains n'avaient pas reçu l'information. Par ailleurs la salle Curie est trop petite pour accueillir les réunions. Ce qui a été intéressant, c'est que les habitants aient pu rencontrer les bailleurs sur le terrain.

Dans le secteur de l'ancienne Mairie, il y a un vrai problème de sécurité pour traverser le boulevard Langevin lorsqu'on se rend au cimetière. La mairie prévoit d'aménager un feu avec un bouton-poussoir. Au niveau du parking de Géant, les places

de bilan sur la ville. Les sujets abordés sont essentiellement les **questions de circulation** et les questions de gestion/propriété. Depuis peu sont également abordées des questions d'incivilité. 200 à 280 personnes ont participé soit aux visites, soit aux réunions de quartier en Avril dernier. Les débats ont porté essentiellement sur des questions de proximité, et non sur les questions transversales (l'équipement culturel ou les berges) apportés par la municipalité.

de stationnement pour handicapés sont souvent occupées. Que peut-on faire ? Il s'agit d'un parking privé où la police ne peut intervenir. Dans d'autres villes, il arrive que des personnes se mobilisent pour mettre elles-mêmes des petits papiers sur les pare-brise.

Au niveau de la rue Yves Farges, on a pu constater que l'aménagement réalisé suite à une réflexion du Comité d'habitants permet un très net ralentissement des voitures.

3 - Education à la civilité

Thibault Rigaux, nouvel agent de développement local au service DSU

Le Comité d'habitants a souhaité travailler sur la question des incivilités. Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est constitué en se posant la question : **comment initier des comportements plus civiques** autant chez les jeunes que les adultes ? Une série d'actions a été proposée :

- Élaborer des **caricatures** sur des actes incivils avec les classes d'arts plastiques et d'éducation civique des collèges et les habitants impliqués, pour produire des affiches de sensibilisation.
- Imaginer des **poubelles citoyennes** attractives,

support d'un message, en initiant une campagne d'information autour de sa mise en place.

- **Promouvoir des communications non violentes** entre habitants, développer ses capacités à pouvoir interpeller et discuter sans être dans des attitudes agressives.

- Mettre en place des **chantiers éducatifs** : ramassage des papiers sur un secteur...

Ce groupe de travail, qui comprend des habitants et les techniciens concernés (DSU, MJC...), est ouvert à tous. La prochaine réunion a lieu le 19 juin à 16h.

Débat

Dans la rue, **il est parfois difficile d'ouvrir le dialogue.** Une femme raconte qu'elle a pu un jour échanger avec des jeunes qui avaient pour elle une attitude incivile, parce qu'elle les a respectés et vouvoyés.

Lorsque l'on vient de Grenoble, la première image, c'est des **graffitis**. Peut-on faire quelque chose ? La mairie avait instauré une brigade anti-

tag dans le cadre des emplois jeunes avec deux emplois à mi-temps et un camion. Aujourd'hui que les emplois jeunes ont disparus, l'idée est de faire appel à une société privée spécialisée en nettoyage. Auparavant, il y a avait aussi l'idée de réparation : c'était aux tagueurs de nettoyer eux-mêmes. Devant la salle Edmond Vigne, il y a une grande fresque, elle n'a jamais été taguée.

4 - L'équipement culturel

Présentation

Edouard Schoene, élu à la culture

Le concours d'architecture pour la construction du bâtiment vient d'avoir lieu. Le jury était composé de 5 élus dont le maire, de 4 architectes, de deux personnes compétentes et de Bernard Guillaudin du Comité d'habitants. Des 56 candidatures reçues le 8 janvier, 4 avaient été retenues pour travailler sur des esquisses plus précises. Ces 4 projets ont été présentés lors des visites de quartier d'avril. Le jury a fait son choix, avec l'aide d'une commission technique. Il sera présenté à la municipalité du 26 mai qui confirmera ou non le choix retenu (au moment de la diffusion du compte rendu, le choix a été confirmé par le Conseil Municipal).

Le travail du Jury était de vérifier que les projets correspondaient bien au cahier des charges. Une des idées importantes était que l'équipement dure dans le temps, **qu'il soit économe en coût énergétique, en coût de fonctionnement et qu'il ait une qualité acoustique** pour les spec-

tateurs comme pour les voisins. Le projet retenu par le jury est celui de l'équipe de l'architecte Gilles Perraudin. C'est le respect du programme plus que l'image du bâtiment qui a compté dans la décision. La particularité des réalisations de cet architecte est de promouvoir la Haute Qualité Environnementale. **Le bâtiment est posé sur une dalle qui renferme toutes les salles de travail.** Ce socle va permettre d'isoler la grande salle de spectacle de 450 places, posée au-dessus comme dans un écrin. L'entrée principale donnera sur l'avenue Lénine. Un espace accueil avec bar et restaurant est prévu au sud. La façade est en verre. Au rez-de terre, on trouve donc les salles de musiques, les studios, les petites salles de spectacle. Les installer sur un même niveau permet d'envisager de faire évoluer ces espaces avec le temps. L'éclairage est zénithal, comme au nouveau musée de peinture de Grenoble.



image du projet de l'architecte Gilles Perraudin

Débat

La façade en verre ne comporte t-elle pas le risque d'être brisée ? Quand des belles choses sont réalisées, elles sont respectées, et l'aspect protection-dégradation a été pris en compte par l'architecte.

Un projet similaire de salle de spectacle existait sur les friches bouchayet viallet. La ville de Grenoble a renoncé à ce projet compte tenu de la proximité de Fontaine et de l'avancement du projet fontainois. Elle souhaite par contre coopérer notamment sur l'aspect musiques actuelles.

Il y a beaucoup d'escaliers, comment accèdent les handicapés ? Des ascenseurs sont prévus.

Quand le bâtiment sera-il fonctionnel ? Les travaux débuteront en septembre 2004 et l'ouverture se fera en novembre 2005.

Une visite des autres œuvres de l'architecte dans la région Rhône-Alpes pourra avoir lieu pour mieux comprendre le projet et pouvoir dialoguer avec l'équipe pendant la réalisation.

Au-delà d'un bel objet, l'important est de lui donner vie, que des gens s'impliquent, autant chez les professionnels que les habitants. Des jeunes qui répètent à l'espace 70 ont déjà quelques idées. Le Comité d'habitants pourra aussi être associé au projet de fonctionnement de l'équipement avec tous les partenaires.

Prochains rendez-vous

«La place des jeunes dans la vie locale» :

Ce groupe de travail est ouvert à tous et se réunit jeudi 12 juin à 18h au service jeunesse, place des écrins. Cf. André Ariotti, service jeunesse.

Fiches réponses par courrier :

Elles viennent d'être mises en place, pour répondre aux fiches questions du Comité d'habitants. La réponse est faite par le service concerné avec le contact du référent pour dire où en est la mairie de la question soulevée.

Voyage à Schmalkaden en Allemagne :

du 6 au 9 juin dans cette ville jumelée à Fontaine. Deux membres du Comité d'habitants sont invités.

Jeudi 19 juin, 18h :

Prochain Comité d'habitants, délinquance et réponse de la prison.

Les comptes rendus du comité d'habitants sont disponibles sur le site de la ville : www.ville-fontaine.fr